



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

CONSEIL DES COMMISSAIRES

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2008

VOLUME 10 - NUMÉRO 10

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 19 février 2008 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassistat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Ancil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault,

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 5 février 2008 - # 9
- 5.0 Révision d'une décision de la direction générale
- 6.0 Rapport du comité de parents
- 7.0 Direction générale
 - 7.1 Processus d'engagement d'une direction adjointe d'école - Squatec/Biencourt/Lac-des-Aigles
 - 7.2 Engagement d'une direction adjointe d'école par intérim - secteur Basques
 - 7.3 Engagement - chef de secrétariat
 - 7.4 Demande de la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec
 - 7.5 Dépôt du calendrier scolaire 2008-2009 - consultation
- 8.0 Varia
 - 8.1 Comité de transport
 - 8.2 Préscolaire à Squatec
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-207-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 5 FÉVRIER 2008 - # 9

et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Ghislain Morin,

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 5 février 2008 - # 9, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-208-CC)

RÉVISION D'UNE DÉCISION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le comité permanent de révision s'étant réuni le 5 février 2008 pour l'étude d'une demande en vertu de la Politique de «Révision d'une décision concernant un-e élève» désire soumettre sa recommandation au conseil des commissaires afin que ce dernier puisse trancher.

L'analyse de la recommandation devant se faire à huis clos, le président, monsieur Guilmont Pelletier, demande aux personnes qui ne sont pas concernées de se retirer et déclare le huis clos à 20 h 21.

Suite aux délibérations du conseil des commissaires, le huis clos est levé à 20 h 51.

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, fait état de la résolution suivante :

ATTENDU le dépôt de 2 plaintes les 17 avril et 10 mai 2007;

ATTENDU les décisions prises par la direction générale relatives à ces 2 plaintes;

ATTENDU la demande de révision d'une décision acheminée à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs le 10 janvier 2008;

ATTENDU les dispositions de la politique # 9 «Révision d'une décision concernant un-e élève»;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse soumis par le comité permanent de révision;

CONSIDÉRANT la recommandation motivée du comité permanent de révision;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

DE confirmer la décision prise par la direction générale dans le dossier concerné.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-209-CC)

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Le comité de parents n'a pas tenu de réunion depuis le dernier procès-verbal du conseil des commissaires.

PROCESSUS D'ENGAGEMENT D'UNE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE - SQUATEC/BIENCOURT/LAC-DES-AIGLES

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, fait état du dossier suite à la démission de madame Fabienne Patoine, directrice adjointe d'école dans le secteur Squatec/Biencourt/Lac-des-Aigles. Il souligne que les démarches sont entreprises pour trouver un-e remplaçant-e et qu'il devrait être en mesure de présenter une candidature à la prochaine séance du conseil des commissaires.

ENGAGEMENT D'UNE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE PAR INTÉRIM - SECTEUR BASQUES

Considérant le départ à la retraite de madame Suzette Levesque, directrice de l'École Litalien, prévu pour mars 2008 et compte tenu que monsieur Marco Saint-Pierre assumera la direction de cette école avec celle de l'École Chanoine-Côté, le directeur général précise qu'il y a lieu de nommer une direction adjointe d'école par intérim dans le secteur des Basques. Monsieur Serge Pelletier explique également le processus qu'il a suivi pour être en mesure de recommander une candidature.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Ghislaine Saint-Jean, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs engage madame Nadine D'Amours à titre de directrice adjointe d'école par intérim pour le secteur des Basques selon les termes d'un contrat à durée déterminée à compter du 10 mars 2008 jusqu'au 30 juin 2008;

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat inhérent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-210-CC)

ENGAGEMENT - CHEF DE SECRÉTARIAT

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle, qu'à la séance d'ajournement du 5 février dernier, il avait annoncé le départ à la retraite de madame Raymonde Bérubé et, conséquemment, l'ouverture d'un poste de chef de secrétariat. Il y a lieu de confirmer l'engagement de la candidate retenue.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un poste de chef de secrétariat à la direction générale;

CONSIDÉRANT le processus de sélection réalisé et la recommandation unanime des membres du comité;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs engage madame Stéphanie Dubé à titre de chef de secrétariat à la direction générale selon les termes d'un contrat à durée déterminée à compter du 18 février 2008;

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat inhérent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-211-CC)

DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DU-SQUATEC

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, procède à la lecture de la lettre de monsieur André Chouinard, maire de la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec, qui achemine la résolution # 2007-11-213 intitulée «Demande à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs – Location à long terme d'un terrain» et il explique le dossier.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec est le maître de l'ouvrage dans le projet de construction d'une résidence de 20 logements pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes;

CONSIDÉRANT la création d'une coopérative de solidarité pour la réalisation et la gestion de la résidence;

CONSIDÉRANT l'objectif social visé par ce projet;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Pierre Gagnon, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs donne son accord de principe pour l'attribution d'un droit de superficie à la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec, en vue de la construction d'une résidence de 20 logements pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes, sur une partie du terrain de l'École secondaire Vallée-des-Lacs à la condition que la municipalité fournisse une description technique réalisée par une firme d'arpenteurs-géomètres de la partie de terrain à utiliser incluant une description complète du projet, précisant la superficie de terrain qu'elle veut utiliser, la grandeur du bâtiment et l'aménagement paysager prévu, tous les frais et honoraires relatifs étant à la charge du promoteur du projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-212-CC)

DÉPÔT DU CALENDRIER SCOLAIRE 2008-2009 - CONSULTATION

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, explique que les membres du comité pour l'élaboration du calendrier scolaire se sont réunis et il présente le projet qui découle de leurs travaux.

COMITÉ DE TRANSPORT

La commissaire, madame Diane Valcourt, fait état des discussions qui se sont tenues lors de la dernière réunion du comité de transport et elle précise qu'il a été convenu de faire installer de 4 à 5 caméras de surveillance dans les autobus. Compte tenu du nombre de caméras qui sera disponible par rapport à l'ensemble des circuits d'autobus, l'installation de celles-ci sera aléatoire dans l'ensemble du réseau et connue seulement par le Service du transport scolaire.

PRÉSCOLAIRE À SQUATEC

Le commissaire, monsieur Claude Breault, souligne que la présidente du conseil d'établissement de l'École La Source l'a contacté pour lui parler des problématiques au préscolaire à l'École Maria-Goretti. De plus, on lui a souligné que les écoles n'auraient plus droit au financement dans le cadre du programme «Agir autrement».

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, donne les tenants et aboutissants reliés au préscolaire de l'École Maria-Goretti concernant des activités extérieures pour les élèves et il replace dans leur contexte les décisions de la direction d'école reliées à ce dossier.

Monsieur Pelletier précise que rien n'a changé concernant l'attribution du financement du programme «Agir autrement» dans les écoles. Il doit plutôt y avoir incompréhension suite à l'ajout par le MELS de sommes d'argent pour les écoles primaires car, à l'origine, ce programme s'adressait seulement aux écoles secondaires.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le commissaire-parent, monsieur Yves Breton, demande des informations concernant l'implantation des séquences mathématiques dans les écoles secondaires à compter de la prochaine année scolaire.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique le fonctionnement que les écoles comptent adopter.

PROCHAINE SÉANCE

Le 18 mars 2008 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-213-CC)

[SIGNÉ]

Monsieur Guilmont Pelletier, président

[SIGNÉ]

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale